

Mairie de Gy 164, rte de Gy 1251 GY

Tél. 022.759.15.33 - Fax 022.759.13.65 - Courriel: info@gy.ch - Site: www.mairie-gy.ch

Ouverture au public:

lundi et mardi: 08h30 à 11h00 / jeudi: 16h00 à 19h00 ou sur rendez-vous



Le nouveau conseil municipal 2015-2020

Chères Gytanes, chers Gytans,

Voici une nouvelle législature qui commence avec beaucoup de nouveautés et changements, en grande partie dus à la Constitution adoptée en automne 2012 et entrée en vigueur en juin 2013.

Tout d'abord, cette législature va durer cinq ans au lieu de quatre comme précédemment.

L'Exécutif ne faisant plus partie du Conseil municipal, nous nous retrouvons à douze personnes élues, neuf au Conseil et trois à l'Exécutif, et seuls trois anciens continuent pour cette législature. C'est donc une nouvelle équipe qui se met en place et elle doit apprendre à travailler ensemble, se mettre au courant des affaires et de la manière de les traiter.

L'Exécutif s'est réuni le lundi 1^{er} juin pour se répartir les dicastères et le lendemain, c'est le Conseil pour la prestation de serment et la répartition des commissions dont vous trouverez la liste au verso.

Mes remerciements vont à toute la population qui, par sa participation aux élections, a montré l'intérêt qu'elle portait au fonctionnement de notre commune et marquait ainsi sa confiance aux futurs élus.

Je me permets de féliciter toutes les personnes élues ou réélues qui ont bien voulu s'engager dans ces fonctions au service de la population de notre commune et qui resteront à l'écoute des citoyens. Que ces cinq années à venir leur apportent beaucoup de satisfactions dans une collégialité qui a toujours été un des points forts du fonctionnement de notre Conseil municipal.

Je me réjouis également de travailler avec les deux nouveaux adjoints, Messieurs Antoine CORNUT et Jean-Pierre PRADERVAND qui, j'en suis convaincu, m'apporteront le soutien nécessaire dans les tâches dévolues à l'Exécutif.

A toutes et tous, une excellente législature ponctuée de beaux projets !

Gérald Meylan - Maire



De haut en bas et de gauche à droite:

Pierre Holzer, Laurent Gremion, Giacomo Fachinotti, Alexandre Sizonenko, Jean-Pierre Pradervand (Adjoint), Chantal Gabriel, Gérald Meylan (Maire), Magali Ouedraogo, Antoine Cornut (Adjoint), Danièle Yakoubian, André Ferrez, Thomas Engeler.

Le nouveau conseil municipal 2015-2020 (suite)

Dicastère	Membre de l'Exécutif responsable	Président(e) de la commission	Membres de la commission
Bâtiments & constructions publiques	Jean-Pierre Pradervand	Thomas Engeler	Alexandre Sizonenko / André Ferrez Laurent Gremion
Ecole, petite enfance & jeunesse	Antoine Cornut	Magali Ouedraogo	Pierre Holzer / Chantal Gabriel Giacomo Fachinotti
Finances	Gérald Meylan	Giacomo Fachinotti	Thomas Engeler / André Ferrez Danièle Yakoubian
Routes & assainissement	Gérald Meylan	André Ferrez	Danièle Yakoubian / Laurent Gremion Magali Ouedraogo
Urbanisme, environnement & agriculture	Jean-Pierre Pradervand	Alexandre Sizonenko	Giacomo Fachinotti / Chantal Gabriel Pierre Holzer / Thomas Engeler
Vie sociale & culturelle	Antoine Cornut	Laurent Gremion	Pierre Holzer / Danièle Yakoubian Chantal Gabriel / Magali Ouedraogo

Taille des haies et des arbres

Les propriétaires sont tenus de couper **jusqu'à hauteur de 4m50 au-dessus du niveau de la chaussée** toutes les branches qui s'étendent sur la voie publique. Les haies situées en bordure de route doivent être taillées à une **hauteur maximale de 2 m** et ne pas empiéter sur la voie publique.

Ce travail doit être exécuté à front des chemins communaux et privés, **au 15 juillet 2015**.



Agenda

27.06. Fête des Promotions à Gy

29.06. Vacances au
23.08 scolaires

13.07. Fermeture
au
24.07 exceptionnelle
de la Mairie

01.08 Fête nationale

Que faire en cas de canicule ?

Les périodes de canicule sont éprouvantes pour tous et toutes. Les personnes âgées sont particulièrement menacées: elles ont besoin d'une aide et d'un suivi réguliers.

Soyons solidaires: la santé des personnes âgées est l'affaire de tous. Nous devons leur prêter attention, surtout si elles

sont seules ou dépendantes.

3 RÈGLES D'OR POUR LES PERSONNES ÂGÉES LORS DES GRANDES CHALEURS:

1. Se reposer
2. Laisser la chaleur dehors - se rafraîchir
3. Boire beaucoup - manger léger

Symptômes possibles d'un coup de chaleur: **faiblesse, confusion, vertiges, nausées, crampes musculaires.**

Il faut agir immédiatement! Faire boire, rafraîchir la personne, appeler un médecin.

No d'urgence: 144

Fermeture d'été

Veillez noter la fermeture de la boutique de fleurs.

« **Fleur de Trèfle** »

du 13 juillet
au 5 août inclus

Cet été votre mairie change ses horaires

A partir du **6 juillet** jusqu'au **14 août inclus**, la mairie de Gy sera ouverte tous les matins de **8h à 12h**.

Nous vous rappelons également la **fermeture de la mairie du 13 juillet au 24 juillet inclus**.

Entre ces deux dates, aucune demande de carte d'identité ne pourra être enregistrée. Pour tout renouvellement, veuillez vous adresser directement auprès de l'Office Cantonal de la Population à Onex. En cas d'urgence, le service de la Police de Sécurité Internationale de l'aéroport Genève-Cointrin peut délivrer un passeport provisoire. Tél: 022 427 58 30.

Merci pour votre compréhension, nous vous souhaitons un bon été!

